

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°38 du 23
Novembre 2022

QUOI DE NEUF

Création d'un centre de ressources vie affective, intime, sexuelle et parentale des personnes en situation de handicap

Publié le 22 Novembre 2022

L'ARS HDF a lancé en août 2021 un appel à candidatures qui a permis de retenir un projet porté par un collectif d'acteurs : le CREA I Hauts-de-France, l'IRTS Hauts-de-France, L'APF Hauts-de-France, le Planning Familial de Lille, l'UNAPEI Hauts-de-France, l'URIOPSS, et avec la participation de trois personnes en situation de handicap. L'ensemble des co-porteurs d'INTIMAGIR représente la parole d'associations et de personnes en situation de handicap.

Ce dispositif vise à aiguiller les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels qui les accompagnent sur les questions de vie affective, intime, sexuelle et parentale, que ce soit au domicile, ou en établissements et services sanitaires, médico-sociaux. Il organisera notamment un réseau d'acteurs de proximité afin que chaque personne puisse trouver des réponses par la création d'un annuaire et de ressources documentaires. Il va proposer différentes actions tout au long de l'année.

Ce centre de ressources INTIMAGIR est ouvert depuis juin 2022. Il est joignable via l'adresse mail suivante : intimagir@creaihdf.org.

ACTUS REGIONALES

[ARS HdF] 13 équipes spécialisées en prévention pour accompagner les EHPAD des Hauts-de-France

Publié le 22 Novembre 2022

Après une expérimentation réussie de 3 ans, l'ARS va pérenniser les équipes spécialisées en prévention inter-EHPAD – ESPrévE – dès l'année prochaine. Ces équipes, composées d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de diététiciens et d'enseignants APA, viennent en renfort des

EHPAD pour soutenir et accompagner les établissements dans une démarche globale de prévention. Un dispositif innovant né en Hauts-de-France et repris depuis dans d'autres régions. Les actions de prévention déjà réalisées avec les équipes portent notamment sur la mobilité, l'hygiène bucco-dentaire, la dénutrition ou les troubles de la déglutition.

[Pour en savoir plus](#)

Source : ARS HdF, 22 novembre 2022

[ARS HdF] Plan régional antichute des personnes âgées

Publié le 22 Novembre 2022

En Hauts-de-France, les chutes des personnes de plus de 65 ans occasionnent près de 14.000 hospitalisations par an.

Depuis juin 2022, l'ARS coordonne un plan afin de réduire de 20 % en trois ans les chutes mortelles ou invalidantes. Le plan se décline en cinq axes et un axe transversal.

Cet objectif fort au service de nos aînés engage différents acteurs et s'appuie notamment sur les interventions de la CARSAT, les Départements, les MSA, la DRAJES et des représentants des professionnels, chercheurs et usagers de la région.

[Pour en savoir plus sur le plan régional](#)

Source : ARS HdF, 18 novembre 2022

APPEL À PROJET

Appel à projets Fondation John Bost

Publié le 22 Novembre 2022

La Fondation John BOST ouvre un appel à projets de recherche

sur le soin et les conditions de vie des personnes en situation de

handicap ou porteuses de maladies psychiques accompagnées par

la Fondation.

L'objectif est d'accompagner des projets de recherche associant

des cliniciens et des chercheurs.

Les programmes de recherche doivent permettre d'améliorer

directement ou indirectement le soin et les conditions de vie des

personnes en situation de handicap ou porteuses de maladies

psychiques accompagnées par la Fondation : : handicap,

polyhandicap, autisme avec ou sans comorbidité associée et autre

trouble neuro-développemental, psychoses chroniques complexes,

handicap mental, handicap psychique.

Axes de l'appel :

Troubles psycho-sensoriels Troubles de la communication Vieillesse Epilepsies associées à un handicap

La durée du projet peut varier entre un et trois ans selon le type de

programme proposé.

Il appartiendra à l'équipe de recherche d'étudier et de proposer

une éventuelle participation des équipes de professionnels et des

personnes accompagnées par la Fondation John BOST à leur

projet. Ce point sera discuté lors de l'audition des porteurs de

projets qui auront été sélectionnés par le Comité sur dossier.

En savoir plus sur [les modalités de participation à l'appel à projets](#) (site de la

Fondation John Bost).

Actions innovantes thématiques

Publié le 22 Novembre 2022

La participation des personnes vivant en établissement : relever le défi de l'effectivité

Avec cet appel à projets, la CNSA souhaite faire émerger, modéliser et évaluer des dispositifs innovants de participation impliquant des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes en situation de handicap vivant (hébergées et accompagnées) en établissement (l'établissement devant appartenir à la catégorie des établissements et services médico-sociaux).

Les dispositifs envisagés devront garantir un niveau important et effectif de participation des personnes concernées. Plus les pathologies et les handicaps sont limitants et se cumulent, plus se pose

la question des défis opérationnels de la participation. Plusieurs voies concrètes de renforcement de la participation pourraient être envisagées :

repenser et envisager des modalités de participation inclusives attentives aux spécificités ou aux limitations de fonctionnement des personnes concernées dans un souci d'adaptation (notamment des projets sur la participation des personnes qui peuvent être entravées dans leur communication) ;réinscrire à nouvel escient la famille, la personne de confiance, les proches aidants, les pairs-aidants ou médiateurs-pairs, dans les instances de gouvernance ou de participation, comme un levier de la participation des personnes concernées ;créer des liens entre les personnes concernées accueillies et accompagnées en établissements ainsi que les instances qui vise à les associer au fonctionnement des établissements médico-sociaux (CVS, CA) et les autres instances de participation des personnes aux différents échelons territoriaux (CDCA, CRSA, CTS, ERER, etc.) ;identifier des dispositifs étrangers probants ou prometteurs avec des projets visant au transfert d'innovations expérimentées à l'étranger afin de les tester et de les adapter au contexte français ; etc.

Les projets, d'une durée de 24 à 30 mois, devront impérativement comprendre une phase de conception et de co-construction, une phase de fonctionnement et faire l'objet une évaluation externe. L'évaluation devra permettre de mesurer le degré d'effectivité du dispositif, ainsi que les impacts de ce dernier, notamment sur la qualité de vie des personnes concernées.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 12 janvier 2023 et le 24 février 2023 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la téléprocédure « Appel à projets thématique 2023 ». Les projets de réponses devront impérativement respecter la [trame \(docx, 70 Ko\) fournie par la CNSA](#). Pour plus de détails, notamment sur les conditions générales d'éligibilité, merci par avance de consulter le [texte détaillé de l'appel à projets \(pptx, 1.92 Mo\)](#).

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 22 novembre 2022

Publié le 22 Novembre 2022

Actions sociales

Décret n° 2022-1441 du 17 novembre 2022 instituant une mesure exceptionnelle de soutien aux personnes physiques ayant mis à l'abri dans un hébergement ou dans un logement, une ou plusieurs personnes physiques bénéficiaires de la protection temporaire au titre des articles L. 581-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

[JORF n°0267 du 18 novembre 2022](#)

Arrêté du 17 novembre 2022 relatif aux modalités de mise en œuvre des articles D. 312-161-25, D. 312-161-26, D. 312-161-27, D. 312-161-30, D. 312-161-31, D. 312-161-33 et D. 312-161-35 du code de l'action sociale et des familles relatifs aux établissements et services de préorientation et de réadaptation professionnelle mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

JORF n°0268 du 19 novembre 2022

ARS

Arrêté du 10 novembre 2022 fixant pour l'année 2022 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale

JORF n°0267 du 18 novembre 2022

Convention

Arrêté du 10 novembre 2022 approuvant des modifications apportées aux statuts de l'association reconnue d'utilité publique dite « Convention nationale des associations de protection de l'enfant »

JORF n°0270 du 22 novembre 2022

ACTUS SOCIALES

[Handéo] Comprendre le handicap pour mieux accompagner

Publié le 22 Novembre 2022

Ce guide est une actualisation du premier exemplaire de 2009, révisé au regard de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) ainsi que de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées.

Il a pour objectif de donner les moyens à chacun de communiquer et d'interagir avec les personnes qui l'entourent quelque soit leur situation et leurs particularités.

Pour rappeler que :

le handicap n'est pas une déficience, le diagnostic ne suffit pas à comprendre la situation de handicap de la personne, l'environnement de la personne est constitutif de son handicap.

A noter que Muriel Delporte Conseillère Technique au CREAI HdF a participé à l'actualisation de ce guide

Source : Handeo, novembre 2022

Création d'un parcours de rééducation financé par l'Assurance maladie pour les enfants polyhandicapés ou paralysés cérébraux

Publié le 22 Novembre 2022

Le Parlement a adopté le 14 novembre, dans le cadre de l'examen du projet loi de financement de la sécurité sociale pour 2023, la création d'un parcours coordonné de rééducation et de réadaptation, en ville, pour les enfants avec paralysie cérébrale ou polyhandicapés.

Cette disposition fait suite au travail mené par l'Assurance maladie pour définir un forfait permettant de financer l'intervention coordonnée de l'ensemble des professionnels libéraux concernés par la rééducation des enfants en situation de polyhandicap ou ayant une paralysie cérébrale .

Les experts, et notamment la Haute autorité de santé (HAS), s'accordent sur le fait que des soins de rééducation et de réadaptation, mis en place dès le plus jeune âge et sur un rythme régulier et intensif, sont essentiels dans la prise en charge des troubles de ces enfants.

Les parcours seront organisés par des établissements hospitaliers ou des établissements médico-sociaux désignés par les Agences régionales de santé

Source : [Ministère de la santé et de la prévention](#), 14 novembre 2022

[Défenseur des droits] Protection de l'enfance dans le nord et la Somme

Publié le 22 Novembre 2022

Claire Hédon et son adjoint Éric Delemar, Défenseur des enfants ont déclaré dans un communiqué de presse le 15 novembre vouloir « se saisir d'office » de « situations extrêmement préoccupantes » en protection de l'enfance dans les départements du Nord et de la Somme.

En effet, « les mises en danger se multiplient », du fait du manque de places, mais aussi de professionnels.

La saisine d'office doit permettre « de dresser un état des lieux précis et adresser des recommandations tant aux départements qu'aux services de l'État »

[Communiqué de presse](#)

Source : Défenseur des droits, 15 novembre 2022

[ONPE] Prostitution des mineurs (volet 2)

Publié le 22 Novembre 2022

L'ONPE publie [le second volet](#) de son dossier thématique La prostitution des enfants et des adolescents intitulé «Protéger les enfants et les adolescents victimes de la prostitution : (se) mobiliser,

prévenir et accompagner».

Ce dossier rend compte des initiatives, des actions et des partenariats repérés à l'occasion d'échanges.

L'ONPE propose en plus de ce deuxième volet, [une vidéo](#) présentant le travail effectué ainsi que deux fiches synthétiques. La première, intitulée « [Comprendre le danger et les obstacles à la protection](#) », explique les facteurs de risque et mécanismes susceptibles d'attirer et de maintenir les adolescents dans la prostitution. La seconde, intitulée « [Accompagner les mineurs victimes de prostitution](#) » se concentre sur les acteurs et dispositifs ressources, ainsi que les temporalités et principes concourant à extraire les adolescents du milieu de danger et, au delà, à ce qu'ils désirent et s'approprient un autre projet personnel et de vie.

Pour rappel, le [volet 1](#) du dossier thématique s'intitulait «comprendre, voir, (se) mobiliser».

Source : ONPE, 14 novembre 2022

[Défenseur des droits] La vie privée : un droit pour l'enfant

Publié le 22 Novembre 2022

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, la Défenseure des droits, Claire Hédon, et son adjoint, le Défenseur des enfants, Eric Delemar, rendent public leur rapport annuel relatif aux droits de l'enfant consacré cette année au respect de son droit à la vie privée.

Après avoir recueilli l'opinion de 1 100 enfants dans le cadre d'une Consultation nationale et sollicité l'expertise des acteurs concernés par cette question, ce rapport formule 33 recommandations pour une plus grande effectivité de ce droit.

[Rapport](#)

[Synthèse](#)

Source : Défenseur des droits, 17 novembre 2022

[Secours catholique] Etat de la pauvreté en France 2022

Publié le 22 Novembre 2022

Chaque année, à partir de son enquête statistique annuelle et de ses milliers d'informations collectées, le Secours Catholique propose dans son rapport une image de l'état de la pauvreté en France, à travers le prisme des personnes qu'il accueille (près d'un million en 2021). Le rapport 2022 confirme certaines caractéristiques récurrentes de la pauvreté dans notre pays, tout en pointant des évolutions.

Il montre que la pauvreté s'accroît notamment pour les familles monoparentales et les personnes étrangères ou âgées.

Rapport 2022

Source : Secours catholique, novembre 2022

[Creai Pays de la Loire] REcensement des Populations en situation de Handicaps Rares et Épilepsies Sévères en ESMS en Centre-Val de Loire

Publié le 22 Novembre 2022

Entre 2015 et 2016, l'Association FAHRES, le centre national de Ressources pour les Handicaps Rares à composante Épilepsie Sévère a conduit dans la Région des Pays de la Loire la première étude REPEHRES (REcensement des Populations En situation de Handicaps Rares et Épilepsies Sévères) en Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). Cette première enquête a été suivie par l'étude REPHERES II pour les régions des Hauts-de-France et Normandie, territoire d'exercice de l'Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Nord-Ouest.

Les études REPEHRES offrent un recueil inédit en France de données quantitatives concernant les personnes avec des épilepsies accompagnées dans les ESMS, ainsi que sur la nature et la sévérité de ces épilepsies et déficiences ou troubles associés. Elles présentent aussi des données qualitatives concernant les aménagements mis en place pour accueillir cette population, ainsi que les difficultés, attentes ou besoins des

professionnels quant à l'accompagnement des personnes épileptiques. L'Équipe Relais Handicap Rare Centre-Val de Loire¹ a souhaité mobiliser le modèle de l'étude REPEHRES pour l'appliquer à sa région où l'épilepsie sévère représente 25 % des situations suivies. FAHRES contribue à l'initiative de l'Équipe Relais Handicap Rare Centre Val de Loire sous la forme de l'apport de la méthodologie, des outils et de son expérience REPEHRES, et l'ERHR anime le déploiement du projet sur les territoires régionaux concernés et finance l'étude.

Ce partenariat s'est appuyé sur un Comité de Pilotage composé d'acteurs régionaux qui se sont mobilisés pour assurer la réussite de ce projet. Outre les données sans équivalent sur les épilepsies ainsi que sur les troubles et déficiences associées recueillies dans le cadre de ce recensement dans les ESMS, l'étude REPHERES III a produit des résultats qui contribuent également au repérage des besoins des établissements et services pour répondre aux situations complexes combinant une épilepsie sévère et des troubles graves associés Recenser la population atteinte d'épilepsie accueillie dans les établissements et services médico-sociaux de la Région Centre-Val de Loire.

Étude

Source : Ancreai, octobre 2022

[Creai Nouvelle Aquitaine] Les modalités d'accompagnement des personnes avec handicap psychique en faveur de l'inclusion et de la

participation sociale en Nouvelle-Aquitaine

Publié le 22 Novembre 2022

Cette étude a été menée par le CREAI Nouvelle-Aquitaine en 2021-2022 afin de dresser un état des lieux de l'accompagnement médico-social des personnes avec handicap psychique en Nouvelle-Aquitaine autour des pratiques inclusives dans les champs de la santé, de l'habitat, de l'activité professionnelle et de la vie sociale, et de mettre en lumière les expériences les plus innovantes.

Elle révèle que 40% des adultes usagers d'un établissement ou service médico-social en Nouvelle-Aquitaine sont concernés par le handicap psychique.

L'étude propose plusieurs pistes d'amélioration pour étoffer l'offre et l'inclusion des personnes avec troubles psychiques.

[Rapport](#)

Source : [Creai Nouvelle Aquitaine](#), 18 octobre 2022

AGENDA

Journée des familles extraordinaires

Le 26 novembre 2022

Echelle : En région

Le forum interactif pour les familles et les professionnels aura lieu le Samedi 26 Novembre 2022 de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 à la Mairie d'Orchies.

Entrée libre et gratuite. Renseignements : Maison des Parents du Douaisis, 361 rue d'Arras, 59500 DOUAI. Tél. : 03.27.86.89.28. email : maisondesparents.douai@epdsae.fr

[Flyer recto](#)

[Flyer Verso](#)

Soutien à la parentalité et handicap

Le 01 décembre 2022

Echelle : En région

Le Forum interactif "Soutien à la parentalité et handicap" aura lieu le Jeudi 1er Décembre à l'Espace Belfort à Roubaix.

Plus d'infos : 03.74.49.08.27.

[Flyer recto](#)

Les soins palliatifs en EHPAD - Journée d'échanges de pratiques sur le territoire de la Somme

Le 05 décembre 2022

Echelle : En région

Une journée d'échanges de pratiques sur "les soins palliatifs en EHPAD" est organisée sur le territoire de la Somme par la Coordination Soins Palliatifs Hauts-de-France (CSPHF), l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, l'URIOPSS Hauts-de-France, et le CREAI Hauts-de-France.

Le lundi 5 Décembre 2022 de 8 h 30 à 17 h 30 à l'auditorium du CHU D'Amiens, 1 rond-point du professeur Christian Cabrol à Amiens [Programme](#)
[Inscription](#). Info : hbonte@creaihd.org

L'après-crise des résidences médico-sociales et le développement d'alternatives à l'hébergement institutionnel

Le 06 décembre 2022

Echelle : National

Pour sa 3ème édition, en collaboration avec le groupe Terre & Mer Habitat, Habitat de la Vienne organise son prochain Colloque des acteurs du grand âge et du Handicap, qui se déroulera : le Mardi 6 décembre 2022 au Palais des Congrès du Futuroscope – AMPHI 300, 1 Av. du Futuroscope, 86360 Chasseneuil-du-Poitou, De 8h45 à 16h15 en présentiel ou en digital.

Dans un contexte de changement sociétal complexe, nous vous invitons, le temps d'une journée, à échanger sur l'après-crise des résidences médico-sociales et le développement d'alternatives à l'hébergement institutionnel. Cette journée, entièrement gratuite, est ouverte aux professionnels du grand âge et ou du monde du handicap, aux élus, aux bailleurs sociaux, aux acteurs du monde de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'aux directeurs d'établissements ou de structures médico-sociales. [Programme](#).

[S'inscrire au colloque](#).

En quoi l'UMIA et les EMAS peuvent-ils soutenir une dynamique inclusive ?

Le 09 décembre 2022

Echelle : En région

La prochaine Rencontre de l'Inclusion se tiendra au SESSAD FacilitED, le Vendredi 9 Décembre 2022 de 13 h 30 à 15 h 30, sur le thème " En quoi l'UMIA et les EMAS peuvent-ils soutenir une dynamique inclusive ?" [Plus de détails](#).

Les demandes d'inscription sont à adresser au plus tard le 7 décembre 2022 à l'adresse suivante : <https://forms.gle/iUJrRffG69qod8vu9> Pour tout renseignement complémentaire, contacter Autisme Ressources Hauts-de-France : association.autismesressources@gmail.com

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction :

Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
